

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

X I I I <sup>e</sup> L É G I S L A T U R E

# Compte rendu

## Commission des affaires culturelles, familiales et sociales

- Projet de loi de finances pour 2008 :  
Examen, en commission élargie, des crédits de la mission  
« Culture » (*M. Patrick Bloche, rapporteur pour avis*) ..... 2

Mardi

30 octobre 2007

Séance de 9 heures

Compte rendu n° 7

SESSION ORDINAIRE DE 2007-2008

**Présidence de  
Pierre Méhaignerie**  
*Président*



À l'issue de l'audition de Mme Christine Albanel, ministre de la culture et de la communication (*voir le compte rendu analytique officiel de la commission élargie du 30 octobre 2007, séance de 9 heures*), la commission des affaires culturelles, familiales et sociales a examiné pour avis, sur le rapport de **M. Patrick Bloche**, les crédits pour 2008 de la mission « Culture ».

**M. Patrick Bloche, rapporteur pour avis**, a estimé qu'il est nécessaire d'aider la ministre de la culture et de la communication et, pour ce faire, d'émettre un avis défavorable à l'adoption des crédits pour 2008.

**Le président Pierre Méhaignerie** a déclaré ne pas partager cette position. Il existe des marges de productivité dans le secteur culturel. On ne peut pas demander aux Français de faire des efforts, en particulier à ceux qui travaillent dur pour de petits salaires, et ne pas soumettre les grandes politiques publiques aux mêmes exigences de maîtrise des dépenses. Par ailleurs, il a félicité le rapporteur pour les nombreuses auditions préparatoires à son avis.

**M. Marcel Rogemont** a tenu à rappeler qu'il y a également des personnes qui travaillent dur et pour de petits salaires dans le secteur de la culture et non pas seulement des dilettantes. Il y a certes des marges de progrès, mais ni plus ni moins qu'ailleurs.

**Le président Pierre Méhaignerie** a souligné la nécessité de ne pas arrêter les chantiers de restauration des monuments historiques en cours.

Contrairement aux conclusions du rapporteur pour avis, la commission a donné un avis *favorable* à l'adoption des crédits de la mission « Culture » pour 2008.